

Duplessis, Pascal. La fiche pédagogique en information-documentation : Modèle à l'usage des professeurs documentalistes préparant une séance d'enseignement-apprentissage seuls ou en interdisciplinarité. Les Trois couronnes, avril 2016.

<http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/outils/la-fiche-pedagogique-en-information-documentation>

La fiche pédagogique en information-documentation

**Modèle à l'usage des professeurs documentalistes
préparant une séance d'enseignement-apprentissage
seuls ou en interdisciplinarité**

Pascal Duplessis

Avril 2016



CC0 Public Domain (<https://pixabay.com/>)

La fiche pédagogique, ou fiche de préparation, est la représentation formalisée d'une situation pédagogique à venir. Elle permet à celui qui l'établit de réfléchir en amont à la stratégie d'enseignement-apprentissage qu'il souhaite mettre en œuvre. Il s'agit de penser concrètement, dans les cadres contraints de l'espace et du temps, à l'articulation entre les trois actants de toute situation pédagogique : les élèves, l'enseignant et les savoirs scolaires de référence. Mais si la fiche pédagogique s'insère naturellement dans

un format souvent pré-établi, elle ne doit pas pour autant être considérée comme contraignante. La rigueur de la réflexion qu'elle favorise *a priori* n'empêchera pas l'enseignant, pendant le cours, de parer à l'incertitude, de s'adapter aux aléas qui ne manqueront pas, voire d'improviser quand il le faut. Bien au contraire ! Mieux on connaît son cap et plus il est facile de le garder. Le formatage est un excès, mais la formalisation est une nécessité pour qui veut maîtriser la situation didactique et conduire les élèves vers les apprentissages prévus. En contexte interdisciplinaire, la fiche pédagogique et la réflexion qu'elle suscite, placent le professeur documentaliste à égalité avec ses collègues disciplinaires.

Cet outil présente un modèle de fiche pédagogique documenté à l'usage des étudiants et stagiaires, des néo-professeurs documentalistes et des collègues chevronnés qui souhaitent revenir aux bases de la pédagogie.

Sommaire

A. Le modèle annoté

B. Présentation de la fiche pédagogique

- 1. A qui s'adresse cet outil ?
- 2. Un savoir professionnel à affirmer
- 3. Pourquoi faire des fiches pédagogiques ?
 - 3.1. Avant la séance : une fonction d'anticipation
 - 3.2. Pendant la séance : une fonction de guidage
 - 3.3. Après la séance : des fonctions d'évaluation, de conservation et de partage
- 4. Sa formalisation obéit à des règles
- 5. Les constituants de la fiche pédagogique
 - 5.1. Le cadre institutionnel de la séance
 - 5.2. Les savoirs scolaires en jeu dans la séance
 - 5.3. Le déroulement de la séance
- 6. Quelques conseils pour conclure

1- A qui s'adresse cet outil ?

Que ce soit en formation continue ou en formation initiale, une des demandes les plus souvent réitérées des stagiaires et des étudiants est de « savoir élaborer une séance ». Ceux qui préparent le Capes externe ont besoin de construire cette compétence pour préparer l'épreuve « maîtrise des savoirs professionnels » de l'admissibilité, mais également pour aborder sereinement le stage en responsabilité et leur entrée prochaine dans le métier. Les candidats au Capes interne doivent faire preuve de cette expertise dans la réalisation du dossier professionnel et devant le jury de l'épreuve orale. Les stagiaires de la formation continue éprouvent quant à eux souvent le besoin de réinterroger leur routine ou bien de conforter une expertise leur permettant de mieux s'acquitter de leur mission pédagogique.

2- Un savoir professionnel à affirmer

« Savoir élaborer une séance » mobilise un certain nombre de savoirs et de savoir faire enseignants qui réclament un haut degré de conceptualisation autant qu'une connaissance très précise et pratique des aspects concrets. L'élaboration de la séance doit permettre d'articuler ces différentes dimensions. La fiche pédagogique, appelée encore « fiche de préparation », peut être le support évolutif de cette réflexion, reliant entre elles les différentes dimensions de la séance :

- la dimension didactique : la question des savoirs scolaires, en l'occurrence ceux de l'information-documentation,
- la dimension cognitive : la question de l'appropriation de ces savoirs par les élèves,
- la dimension pédagogique : la question de l'ingénierie à mettre en œuvre dans le temps et l'espace dédiés,
- la dimension pratique : la question du lieu, des matériaux, du matériel et des outils didactiques nécessaires.

Fortement normée et organisée, la fiche pédagogique peut laisser penser qu'elle étouffe l'initiative par ses contraintes. Il n'en est rien. Un enseignant chevronné sait très bien s'en éloigner lorsque les circonstances l'exigent, sans perdre pour autant l'orientation choisie. La carte n'est certes pas le territoire... mais l'écart constaté entre la réalité projetée de la fiche et la réalité vécue de l'expérience n'enlève rien à la nécessité d'utiliser la fiche pédagogique pour « penser » la séance. C'est précisément cet aspect heuristique de la fiche qu'il est important de souligner ici : disposer d'un cadre de réflexion le plus complet et le plus ergonomique possible pour créer, anticiper et articuler de manière cohérente tous les ingrédients d'une séance réussie.

Plusieurs compétences inscrites au cahier des charges de l'enseignant¹ se manifestent et s'élaborent lors de la verbalisation, de la conceptualisation et de la structuration que réclame la rédaction de la fiche pédagogique. Il s'agit plus particulièrement des compétences suivantes :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Depuis plusieurs années, les enseignants documentalistes n'ont cessé de produire et de mutualiser des fiches de préparation et des comptes-rendus de séances qui témoignent de leur implication pédagogique et de la diversité de leurs objets d'enseignement-apprentissage. Les quelques orientations méthodologiques présentées ici leur sont adressées pour les conforter

¹

M.E.N. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation Arrêté du 01-07-2013. *Bulletin officiel* n° 30 du 25 juillet 2013

dans les efforts consacrés à rendre visible cette mission ainsi, bien sûr, qu'à ceux qui en mesurent l'intérêt mais qui ont besoin d'outils pour progresser.

3- Pourquoi faire des fiches pédagogiques ?

La fiche pédagogique doit être différenciée de la séance pédagogique. La séance d'enseignement-apprentissage est de l'ordre de **l'expérience** ; elle appartient au présent. La fiche pédagogique n'est, quant à elle, qu'une **représentation** de cette expérience, et se situe soit en aval, soit en amont de celle-ci, selon qu'elle a été produite avant en vue de la préparer, ou après, en vue de la décrire.

En tant que représentation, la fiche pédagogique projette une image idéale de la situation que l'on souhaite créer, ou que l'on s'imagine avoir créée. Il faut toujours garder à l'esprit que la réalité échappe toujours à ce qui était prévu ou à ce qu'on en a perçu. De même, l'expérience des élèves ne peut qu'être différente de celle du professeur. Il convient donc de ne pas donner à la fiche pédagogique plus de pouvoir qu'elle n'en a sur la réalité. Il y aura toujours un écart entre le prévu et l'atteint, entre le perçu et le réalisé.

Cela dit, la fiche pédagogique est un des garants de la réussite d'une situation d'enseignement-apprentissage. C'est un outil que l'on se forge au fil de ses interventions et qui accompagne son expérience d'enseignant. Au delà d'une forme normée, elle reste ergonomique, s'adaptant aux besoins, au style et à la personnalité de son créateur. Son utilité se manifeste aux moments clés de la séance, avant, pendant et après celle-ci.

3.1. Avant la séance : une fonction d'anticipation

C'est pendant la phase d'élaboration de la fiche pédagogique que l'on *pense* la séance à venir :

- ce que l'on veut que les élèves apprennent : les **objectifs** qui pointent les savoirs scolaires à construire ;
- le moyen par lequel on souhaite les conduire vers l'apprentissage : les **activités** qui vont leur permettre d'apprendre ;
- la façon dont on va s'y prendre pour qu'ils apprennent : la **stratégie** que l'on va déployer pour mettre en place ces activités (la succession des phases, la méthode pédagogique).

Cette anticipation concerne tous les aspects d'une séance pédagogique :

- le choix des objectifs d'apprentissage ;
- l'organisation du groupe ;
- l'organisation du temps et du ou des espaces ;
- l'organisation des activités ;
- le choix des matériaux sur lesquels les élèves vont travailler ;
- la formulation des consignes qui vont leur permettre de se mettre au travail ;
- l'élaboration et la mise à disposition des outils didactiques qui vont aider les élèves.
- etc.

... et ce, jusqu'aux détails les plus concrets, du moins pour un débutant :

- le minutage des phases de la séance ;
- la réservation du matériel et son utilisation précise ;
- le moment propice pour distribuer les consignes, les matériaux ou les outils ;
- la préparation de phrases de relance ;
- l'anticipation des difficultés des élèves et la prévision de stratégies alternatives.

3.2. Pendant la séance : une fonction de guidage

Au cours de la séance, la fiche sert de repère à l'enseignant, lui permettant de :

- conduire les apprentissages selon le plan de route prévu ;
- respecter la succession des étapes, la durée prévue pour chacune d'elles ;
- garder le cap au-delà des péripéties et des détours du chemin.

3.3. Après la séance : des fonctions d'évaluation, de conservation et de partage

3.3.1. Pour évaluer la séance

C'est une fois la séance achevée que l'on peut évaluer la fiche pédagogique, au vu de :

- l'écart avec la réalité vécue ;
- la pertinence et de l'efficacité des objectifs, des activités et des stratégies mises en œuvre ;
- l'évaluation des apprentissages.

Le retour à la fiche favorise alors un retour sur la séance elle-même. A la suite de la fiche de préparation, un bilan peut être dressé à l'aide d'annotations indiquant, pour la fois suivante :

- ce qui peut ou doit être conservé ou encore développé ;
- ce qui peut ou doit être supprimé ou minoré ;
- ce qui peut ou doit être modifié, dans la lettre ou dans l'esprit.

3.3.2. Pour conserver ou prolonger une trace

La fiche pédagogique, intégrant par la suite un « fichier », conserve ainsi la trace de la réflexion sur l'action, une trace « praxéologique » donc, qui assure la mémorisation de l'expérience pédagogique. Cette trace peut être suivie rapidement si la séance est rééditée avec une autre classe, ou bien reprise l'année suivante. Mais à chaque passage, une meilleure compréhension des enjeux et des modalités de la séance est assurée. C'est ce caractère évolutif de la fiche pédagogique qui en fait également son prix.

3.3.3. Pour mutualiser

La fiche pédagogique, enfin, et si elle est suffisamment formalisée, peut être mutualisée pour servir d'exemple ou d'embrasseur à d'autres enseignants. La mutualisation des séances est une pratique qui se développe rapidement depuis une dizaine d'années, quelle que soit la discipline, grâce notamment aux possibilités techniques offertes par le web. Les séances sont

alors regroupées dans des sites professionnels, majoritairement institutionnels, tels que les sites académiques ou ceux du réseau Canopé. Dans le cas des premiers, les séances sont souvent validées par l'inspection. Elles sont produites soit individuellement soit dans le cadre de regroupements professionnels issus de bassins ou de dispositifs de formation continue. Ce cadre a un impact important sur la forme que revêt la fiche pédagogique, allant d'une personnalisation totale à une normalisation pouvant sembler contraignante mais qui permet du coup une recherche par critères.

Si le formatage est un excès, la formalisation de la fiche pédagogique, elle, est une nécessité.

4- Sa formalisation obéit à des règles

La fiche de préparation de la séance affiche ses contenus selon un ordre conventionnel, présentant le cadre institutionnel, puis les objectifs et enfin le déroulement de la séance, appelé encore « déroulé » ou « scénario ». Une partie « bilan » est quelquefois ajoutée à ce tronc commun pour permettre au praticien de conserver des notes constituées de remarques et de pistes d'amélioration.

D'un point de vue formel, ces différents chapitres se présentent sous forme de tableaux à renseigner. Le but en est de donner à voir un maximum d'informations en un minimum d'espace et de pouvoir vérifier rapidement de la cohérence de l'ensemble. Pour autant, les parties renseignées gagnent à être convenablement rédigées, aussi bien pour favoriser la clarté du propos que pour être convenablement comprises de soi ultérieurement ou bien des autres lecteurs dans le cas d'une mutualisation.

La fiche ayant pour vocation de rejoindre un fichier, il est important de s'en tenir à une organisation spatiale et à une charte graphique afin d'offrir au lecteur des repères de lecture. Pour être efficace, la fiche doit combiner des critères de lisibilité, de structuration, de synthèse et s'avérer pratique à utiliser.

5- Les constituants de la fiche pédagogique

Les données ci-dessous sont relatives à la discipline information-documentation.

5.1. Le cadre institutionnel de la séance

Dans la grande majorité des modèles, c'est le premier « bloc » composant les fiches de préparation. Il a pour fonction de tracer le cadre de la séance, dans sa dimension institutionnelle, structurelle. A partir de simples données, il présente :

- le niveau des élèves, le format du groupe et son effectif attendu ;
- le cadre pédagogique (ou éducatif) ou le support disciplinaire ;
- la ou les disciplines en présence ;
- le ou les intervenants ;
- la durée de la séance ;
- le lieu de la séance.

5.2. Les savoirs scolaires en jeu dans la séance

Avant de savoir « comment on va s'y prendre pour que les élèves se mettent en situation d'apprendre », il convient de déterminer les savoirs scolaires qu'ils vont pouvoir construire et agréger. Le bloc 2 est ainsi naturellement tourné vers la définition des **objectifs d'apprentissage**.

Afin de clarifier ces objectifs, on peut convenir de les diffracter en trois **formats de connaissance** (savoirs, savoir faire et savoir être). Cela permet de se faire une idée plus juste de ce que les élèves auront à faire, à comprendre et à développer en matière d'attitude.

Un petit tableau permet de mettre en relation ces trois formats avec la formulation des objectifs et d'éventuelles pistes pour l'**évaluation**. La cohérence entre les apprentissages visés et la manière dont on pourra évaluer qu'ils sont effectivement atteints est ainsi visible et vérifiable. L'évaluation, souvent portée en fin de fiche, se trouve malheureusement déconnectée des objectifs, alors qu'elle leur est intrinsèquement liée : on ne doit en effet évaluer que ce qui a été enseigné-appris, et donc prévu.

Dans ce même tableau, on pourra ajouter une colonne relative à la définition des notions corrélées aux objectifs de savoirs. Il est important de prévoir ce que les élèves devront comprendre des notions ciblées et plus encore la manière dont ils pourront le formuler avec leurs propres mots. Ces « **niveaux de formulation** », constitués d'énoncés langagiers correspondant au niveau d'appropriation linguistique et cognitive des élèves, doivent être anticipés et apparaître sur la fiche. Cet aspect de l'apprentissage étant primordial, il doit faire l'objet de beaucoup d'attention.

Une approche plus fine consiste même à se concentrer sur les **caractéristiques** (ou composants) particulières des notions. Étant donné qu'il est rare que toutes les caractéristiques d'une notion soient travaillées dans une seule séance, il importe de spécifier celles qui devront l'être particulièrement. Cette préoccupation didactique conditionnera non seulement la conduite de la séance et certaines de ses phases cruciales, comme la mise en commun et la structuration des connaissances, mais encore l'évaluation des apprentissages, fournissant à l'enseignant les critères dont il aura besoin.

Dans ce même bloc figureront d'autres données qui permettront de contextualiser les savoirs :

- le programme de référence ;
- l'objectif général de la séquence dans laquelle s'inscrit la séance ;
- les pré-acquis et les pré-requis ;
- les objectifs transversaux essentiels ;
- les principaux objectifs de la discipline partenaire le cas échéant.

5.3. Le déroulement de la séance

Les perspectives étant tracées, la mise en œuvre de la séance peut être organisée, s'inscrivant à la fois dans une succession de phases scandant l'avancée dans l'apprentissage et dans le déploiement des activités proprement dites.

Le bloc 3 s'ouvre sur une double narration, celle de l'inscription de la séance dans la séquence, puis celle du scénario pédagogique envisagé pour la séance. Le scénario -ou devrait-on parler de « pitch » ? - consiste en un résumé très synthétique de la situation pédagogique, donnant à saisir en une ou deux phrases l'articulation entre les objectifs principaux (la visée cognitive, pour quoi), la tâche (le chemin, comment) et le but (la production, pourquoi).

Pour croiser la succession des différentes phases composant la séance sur l'axe temporel et les activités auxquelles elles donnent lieu sur l'axe organisationnel, on a généralement recours à un tableau à double entrée. La fonction heuristique de cet outil est extrêmement intéressante à ce moment de la conception de la séance, puisque chaque case est interpellante. Elle nous oblige à préciser chaque facette de la séance. Ainsi la tâche est-elle déclinée et articulée selon ses composantes : la consigne présentée par l'enseignant, le matériau que celle-ci permet de travailler, la production qui en est l'aboutissement concret, les modalités de travail qui la rendent possible et l'outil didactique (fiche élève) qui est éventuellement proposé à l'élève pour l'aider. C'est la partie la plus difficile à renseigner sans doute pour un débutant, jusqu'à ce qu'il parvienne à maîtriser convenablement ce qui est en jeu dans une situation d'apprentissage et notamment les ressorts didactiques et cognitifs que constituent particulièrement la tâche, la mise en commun et la structuration des connaissances.

Le bloc 3 peut être complété par quelques données relatives à la méthode pédagogique employée, aux sources didactiques, professionnelles ou scientifiques qui ont nourri la conception de la séance, à la référence des matériaux mis à disposition des élèves et à l'inventaire du matériel nécessaire.

5.4. Le bilan de la séance

Le bilan de la séance nous paraît utile pour deux raisons au moins. D'une part, il favorise une démarche d'analyse réflexive sur la séance réalisée, obligeant à préciser ce qui a réussi ou pas et à en établir les causes et les effets, d'autre part il fait office de garde mémoire, en empêchant de reproduire les mêmes erreurs la prochaine fois et proposant les remédiations que seule une analyse à chaud permet bien souvent de découvrir.

Le bilan sera d'autant plus complet qu'il est fait « à chaud », peu de temps après la séance, afin d'avoir encore en tête les réactions des élèves et les interactions produites. Il peut être conçu de manière globale et ne traduire qu'un sentiment général ou bien au contraire être construit plus finement, s'appliquant à chacune des phases de la séance. Il peut encore être porté au bout des lignes du tableau (axe organisationnel) ou bien être descendu en dessous du déroulement de la séance et constituer un bloc à part entière (voir le bloc 4 de notre proposition).

Les critères du bilan porteront sur les différents points essentiels de la séance, comme la définition des objectifs, la stratégie employée (déroulement, méthode, tâche) ou la gestion de la classe (voix, posture, organisation des groupes, etc.). Il appartient en fait à chacun de définir les critères qui lui conviennent, le principal étant d'entrer dans une démarche réflexive ouverte aux améliorations possibles.

6. Quelques conseils pour conclure

- S'attacher à comprendre comment les élèves construisent des connaissances à partir des tâches proposées et comment le temps de la situation d'apprentissage doit être employé pour y parvenir. Ainsi, même si l'entreprise paraît ardue au début, s'efforcer de renseigner le tableau au mieux afin de pouvoir maîtriser progressivement la fonction de chaque phase.
- Anticiper un maximum d'événements : (presque) tout prévoir, ne rien oublier.
- Relier les différentes phases de la fiche entre elles : travailler la cohérence de l'ensemble (cohérence systémique).
- Articuler l'activité concrète de l'élève aux finalités de la discipline, le proche et le lointain (cohérence axiologique).
- Décrire le plus précisément possible les différentes phases (colonne 2 du tableau du bloc 3) : ce qui s'y passe, ce à quoi on souhaite aboutir.
- Formuler les consignes et les éprouver aussi bien à l'oral qu'à l'écrit pour s'assurer de la compréhension des élèves et, partant, de leur rapide mise au travail. Prévoir des reformulations différentes, adaptées aux difficultés anticipées des élèves.
- Préciser les constituants de la tâche (objectif, consigne, matériau, outil didactique, production) et s'assurer de leur accessibilité et de leur pertinence au regard des objectifs poursuivis : le but de l'activité proposée aux élèves est de les faire entrer dans l'apprentissage et de les conduire progressivement vers l'abstraction, en passant d'un travail contextualisé à une décontextualisation.
- S'attacher à faire systématiquement le bilan des séances.

Bien utilisée, la fiche est un outil qui permet de construire la professionnalité de l'enseignant.

Avertissement :

La modélisation présentée ici n'a d'autre but que d'offrir un cadre structurant parmi d'autres. Elle ne prétend pas faire le tour de la question ni constituer une recette. Elle souhaite simplement démontrer l'intérêt qu'il y aurait, dans la fiche pédagogique qui est par définition auto-centrée, à prendre en compte le point de vue des autres actants de la situation pédagogique que sont l'institution, le savoir de référence et les apprenants.